



Je suis un parent d enfant francais , mais sans papier

Par **karimdu93**, le **22/09/2008** à **13:02**

bonjour maitres :

je suis marocain et j ai pas de papier et je vi avec ma copine (française) ça va faire 2ans et la ont vient d avoir une petite fille , c et pour savoir si la prefecture a le droit de me refusé un titre de séjour parents d enfants français ? merci